Dépôt SOUS PREFECTURE DE MARMANDE Date de réception de l'AR: 10/04/2024 047-200030724-20240409-DE_2024_001-DE

Délibérations du Comité Syndical

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert
Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage
24500 EYMET

Siège: Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

EPIDROPT

Délibération n° DE_2024_001

Date de la convocation : 25/03/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 -

MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents: 12

Votants: 12

DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU

Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM

Présents: Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M),

Pour : 12
Contre : 0

(SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Abstentions: 0

Absents: Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33),

Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Présentation et vote des amortissements 2024

Monsieur le président propose les amortissements 2024 sur les investissements des années antérieures et la durée d'amortissement pour chacun suivant le tableau ci-joint.

Aprés en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter les amortissements pour l'année 2024, tels que présentés dans le tableau ci-joint,
- D'inscrire les écritures sur le budget primitif ainsi :

Mandat à l'article 6811 17 331.63 € Titre à l'article 2804113 400.00 € Titre à l'article 281318 214.85 € Titre à l'article 28138 : 3 252.03 € Titre à l'article 28158 5 191.94 € Titre à l'article 281828 5 819.63 € Titre à l'article 281838 1 346.43 € Titre à l'article 281848 1 106.75 €

- De fixer les durées d'amortissement des dépenses d'investissement tels que présentés dans le tableau ci-joint.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2024 et publié ou notifié le 09 avril 2024

Le secrétaire de séance, Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président, Stéphane FARESIN